

VILLE D'ORMES

# ALSH ÉTÉ 2026

3-10 ANS

Inscriptions :  
du lundi 11 mai au  
mercredi 10 juin 2026

Service Scolaire Enfance-Jeunesse :  
02 38 74 62 24 - [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr)



## MODALITÉS INSCRIPTIONS

### L'accueil de Loisirs fonctionne en journée continue de 7h30 à 18h.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h :

→ à l'accueil périscolaire maternel,  
Rue des Trois Cornets pour les enfants de maternelle

→ à l'accueil périscolaire élémentaire,  
Rue de la Poule Blanche pour les enfants d'élémentaire

### Inscriptions :

- Inscription de votre (vos) enfant(s) un minimum de 4 jours pour une semaine de 5 jours.

L'inscription peut se faire :

→ via l'Espace Citoyens,

→ par mail : [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr),

→ à l'Accueil Périscolaire (APS) maternel avec la fiche d'inscription (ci-après).

Heures d'ouverture des permanences administratives à l'accueil de l'APS maternel : lundi et vendredi de 14h à 18h / mercredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h.

### pour les nouveaux inscrits :

Une fiche foyer / un justificatif de domicile / une fiche enfant / une fiche sanitaire / la photocopie des vaccins / la photocopie de l'attestation d'assurance extra-scolaire couvrant la période concernée, à retirer sur l'Espace Citoyens de la ville d'Ormes ou à l'accueil de l'APS maternel.

Le règlement intérieur est consultable sur l'Espace Citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/ville-ormes/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Les inscriptions se feront du 11 mai au 10 juin 2026.  
Aucune inscription et aucun changement ne seront pris en compte après le 10 juin 2026.



## # FACTURATION

**Facturation :** Une facture est envoyée à la fin du mois. Pour faire calculer votre quotient familial, vous devez apporter votre numéro allocataire CAF ou votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023) avec le montant des prestations CAF ou MSA.

→ Pour toute annulation avant une semaine commencée, 2 jours seront facturés par semaine annulée. L'annulation doit être adressée à la Direction via l'Espace Citoyens ou par mail à : [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr)

→ Toute annulation faite dans une semaine commencée sera facturée. Toute inscription est considérée comme définitive. Seules les absences justifiées par un certificat médical, remis dans les 72 heures, ne seront pas facturées.

### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (€/JOUR) :

	A1	A2	B	C	D	E1	E2	F	G	H	I
Participation des familles	17,35	15,91	14,48	13,05	11,63	9,75	6,54	5,87	5,28	4,61	2,87

### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS ENFANT ALLERGIQUE (€/JOUR) :

	A1	A2	B	C	D	E1	E2	F	G	H	I
Participation des familles	14,44	13,24	12,05	10,84	9,65	8,46	5,90	4,97	4,09	3,17	2,27

### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS ENFANT HORS COMMUNE (€/JOUR) :

Enfant de Bucy-Saint-Liphard	suivant le quotient familial + partie fixe de 5 €
Enfant extérieur	suivant le quotient familial + partie fixe de 14 €

# FICHE D'INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'enfant :

NOM du responsable de l'enfant :

Âge :

Classe 2025/2026 :



**Le centre sera fermé les 27, 28 et 31 août**

## JUILLET 2026

Thèmes : Le mois du défi / Le voyage

Direction : Virgine & Anne

- Semaine du 6 au 10 juillet, excepté le : .....
- Semaine du 15 au 17 juillet
- Semaine du 20 au 24 juillet, excepté le : .....
- Semaine du 27 au 31 juillet, excepté le : .....

## AOÛT 2026

Thème : Contes & Vous

Direction : Marine

- Semaine du 3 au 7 août, excepté le : .....
- Semaine du 10 au 14 août, excepté le : .....
- Semaine du 17 au 21 août, excepté le : .....
- Semaine du 24 au 26 août

# LES SOIRÉES AU CENTRE

## JUILLET

« MATERS. ». (moyennes et grandes sections : 12 places) & « ÉLEMS. ». (16 places) - Jusqu'à 21h

### MATER. :

- Mardi 7 juillet
- Mardi 21 juillet

### ÉLEM. :

- Mardi 7 juillet
- Mercredi 15 juillet
- Mardi 21 juillet
- Mardi 28 juillet

## AOÛT

« MATERS. ». (moyennes et grandes sections : 12 places) & « ÉLEMS. ». (16 places) - Jusqu'à 21h

### MATER. & ÉLEM. :

- Mardi 11 août
- Mardi 18 août

Inscriptions par mail sur : [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr)

Si votre enfant souhaite participer à une soirée au centre mais n'a pas été inscrit lors des permanences, vous pourrez rencontrer la direction chaque lundi de l'été. Les soirées sont très demandées et les places limitées. Une seule soirée sera attribuée par enfant. Vous pouvez toutefois cocher plusieurs dates, en les numérotant par ordre de préférence. La première inscription retenue sera validée, les autres mises en attente.

### TARIFS SOIRÉES (€/SOIRÉE) :

Quotient	A1	A2	B	C	D	E1	E2	F	G	H	I
Participation des familles	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1

Je soussigné(e) Monsieur / Madame :

autorise mon enfant ..... à participer aux soirées au centre.

autorise mon enfant ..... à participer aux activités extérieures de l'Accueil de Loisirs organisées par l'équipe d'animation et à utiliser le moyen de transport prévu à cet effet.

Date : ..... / ..... / 2026

Signature :

